



Borne publique de recharge des véhicules électriques

La borne « accélérée » installée par le SDE 82 est utilisable par tous les véhicules électriques. Deux véhicules peuvent « faire le plein » simultanément. Le principe est simple : l'utilisateur déverrouille la trappe au moyen d'un badge ou de son smartphone puis branche le cordon de charge, propre à son véhicule, à la borne. Il faut compter de 30 à 60 minutes pour assurer une autonomie allant de 50 km à un plein complet.

Libre accès au service 24h/24 et 7j/7

- Connectez-vous au site <https://www.freshmile.com> pour créer votre compte client ; l'opérateur vous adressera un badge (caution 4,99 €) donnant droit à l'abonnement annuel, au coût de 40 euros pour un nombre illimité de charges.
- Pour une utilisation ponctuelle, pas besoin d'un compte client ; la recharge est au prix fixe de 2 euros.

Le guide d'utilisation et les points de charge actifs sont consultables sur <https://www.freshmile.com/sde82>

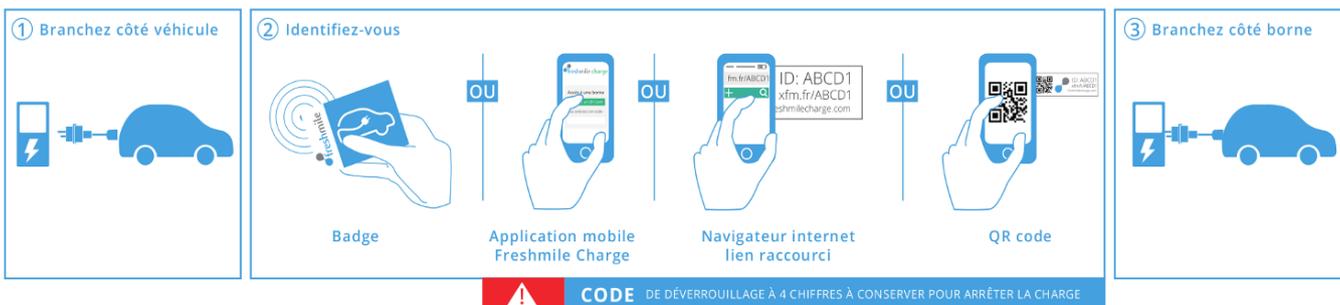
MOYENS D'ACCÈS À LA BORNE

- la carte d'accès Freshmile Charge commandée sur <https://www.freshmile.com>
- l'application Freshmile Charge à installer sur le smartphone (téléchargement gratuit)
- par saisie de l'adresse Internet ou par scan du QR Code indiqués sur la borne
- en utilisant une carte compatible (carte des constructeurs automobiles ou autres opérateurs).



Comment utiliser la borne électrique

DÉMARRAGE



ARRÊT

